



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/17494
25 septembre 1985
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU REPRESENTANT
DE L'INDE A LA REUNION COMMEMORATIVE DU CONSEIL DE SECURITE, QUI AURA
LIEU LE 26 SEPTEMBRE 1985**

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général signale qu'il a reçu, le 25 septembre 1985, un télégramme du Ministre des affaires étrangères de l'Inde indiquant que M. Khurshed Alam Khan, ministre d'Etat au commerce, avait été désigné comme représentant de l'Inde à la réunion commémorative que tiendra le Conseil de sécurité pour célébrer le quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, le 26 septembre 1985.

De l'avis du Secrétaire général, cette communication constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

